

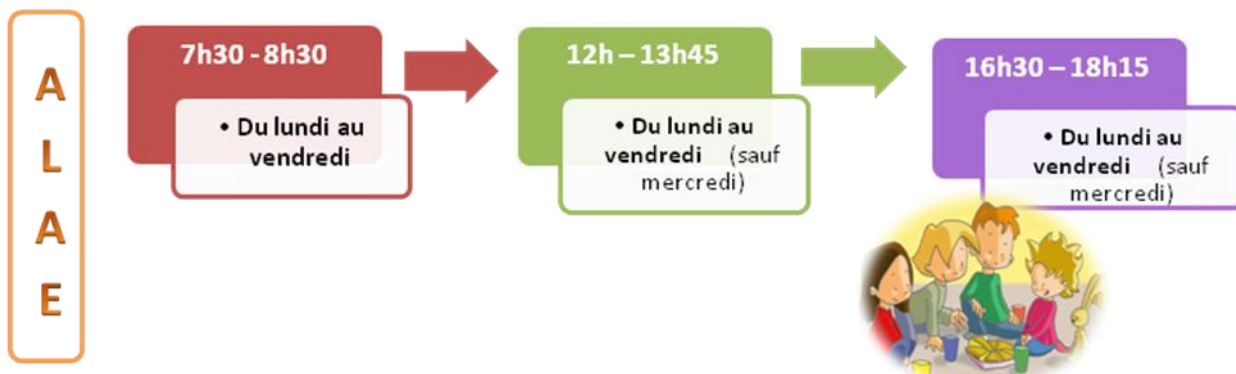
ALAE DU SIVE FERRIERES-PRAYOLS INFORMATIONS RENTREE 2022

Bonjour,

L'ALAE est une structure d'accueil de loisirs associé à l'école. Toutes nos activités s'inscrivent dans le cadre de notre projet qui a pour finalité d'amener les enfants « vers un savoir vivre ensemble harmonieux ».

L'équipe d'animation met en place et fait vivre le projet pédagogique en lien avec les orientations éducatives du projet éducatif de LE&CGS, du Projet éducatif de territoire (PEDT) et du projet de l'école. Il est consultable sur simple demande et téléchargeable sur le site internet.

LES TEMPS D'ACCUEIL



ACCUEIL DU MATIN : Les enfants qui arrivent avant 8h, ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner (fourni par les parents).

PAUSE MERIDIENNE : Les enfants mangent en services décalés : à 12h pour les enfants de la maternelle et les CP, et à 12h30 pour les enfants du CE1 au CM2.

ACCUEIL DU SOIR : Nous fournissons le goûter aux enfants de l'ALAE du soir.

En effet, ce moment de partage nous semble nécessaire et utile. Il permettra à tous les enfants de prendre un même goûter sain et varié. Il sera simple (ex : tartine, biscuits, yaourts, fruits), accompagné parfois de chocolat chaud, tisane ou sirop. Les parents n'ont donc pas la charge de fournir ce goûter.



LES ATELIERS (NAP) : L'objectif est de proposer aux enfants des activités variées et ludiques.

Pour les plus grands (CE et CM), les enfants choisissent leurs activités pour toute la période (de vacances à vacances) directement auprès de l'équipe d'animation lors de la première séance à chaque retour de vacances. Pour les plus jeunes, il n'y a pas d'inscription préalable. Pour information, les ateliers proposés sont affichés devant l'école sur les vitres du bureau du SIVE.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Directrice de l'ALAE

Sandrine MELLIER

LE&C Grand Sud



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

<u>EQUIPE D'ANIMATION</u>		
Salariés LE&C Grand Sud	Personnels SIVE et Mairie mis à disposition	Intervenants extérieurs
Sandrine	Karine	GESCO 09
Maeva	Lucie	Dojo de Foix
Patricia	Carine	Théâtr'Al
Christine	Céline	MP Event
	Isabelle	...

Le SIVE a confié la gestion et l'organisation et l'animation de l'ALAE à l'association Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LE&C Grand Sud)

LES TARIFS Pas de changement

QUOTIENT FAMILIAL (QF)		0 – 800 €	800 – 1500 €	1500 € et plus
FORFAIT MENSUEL <i>(par temps d'accueil)</i>	MATIN	4.00 €	5.30 €	6.30 €
	MIDI	6.00 €	8.40 €	10.50 €
	SOIR	5.00 €	6.50 €	7.50 €
UNITE		1.50 €	2.00 €	2.50 €

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Il est donc essentiel de fournir votre n°d'allocataire CAF ou une attestation de votre quotient familial.

LA FACTURATION

Les factures sont mensuelles.

Une boîte aux lettres spécifique à l'ALAE, **devant la porte principale de l'école**, vous permettra de déposer vos règlements en amenant votre enfant.

Les paiements peuvent être effectués par chèque (à l'ordre de **Loisirs Education & Citoyenneté Grand-Sud** ou **LE&C GS**), en espèce, en CESU ou chèques ANCV. Vous avez aussi la possibilité de régler par carte bleue (à partir de 10€ de solde dû) via votre espace personnel sur l'extranet de LE&C GS.

Le paiement des factures doit se faire dans des délais raisonnables, qui ne gênent pas la gestion de la structure. En cas de non paiement, le service contentieux prendra automatiquement le relais. **Tout enfant présent doit avoir rendu son dossier d'inscription complété.** Même si vous pensez que votre enfant ne fréquentera pas l'ALAE, nous vous recommandons de nous ramener le dossier d'inscription LE&C GS complété : ceci ne vous engage en rien et nous permettra en cas de présence de votre enfant, de l'accueillir dans les meilleures conditions.

LE REGLEMENT INTERIEUR

Au sein de l'ALAE, nous avons pour préoccupation première de permettre à votre enfant de pouvoir évoluer dans un cadre où il/elle puisse être en sécurité (physique, morale, affective). Cela ne peut se faire sans le respect de la part de tous (équipe d'animation, parents et enfants) de certaines règles de vie telles que :

- Avoir un comportement bienveillant, respectueux envers les autres (enfants et adultes)
- Prendre soin du matériel et des locaux mis à disposition
- Respecter les horaires

Si votre enfant venait à avoir un comportement qui ne respecte pas ces règles, et s'il n'y a pas de changement après discussion de l'équipe avec lui/elle, nous vous inviterons à venir trouver avec nous une solution.

Concernant le départ de la structure de votre enfant :

- Il faut compléter le registre de sortie et le signer s'il/elle part après 16h30.
- Nous signaler toute personne susceptible de venir récupérer votre enfant (sauf si ces personnes sont indiquées au préalable dans son dossier).
- Une pièce d'identité peut être demandée aux personnes venant chercher les enfants
- L'équipe d'animation se réserve le droit de ne pas confier l'enfant à une personne non connue par l'ALAE.

Concernant les médicaments (hors PAI) :

Nous ne sommes pas habilités à administrer de médicament à votre enfant. En revanche, nous pouvons l'accompagner dans sa prise de traitement.

Pour la sécurité de tous, les médicaments doivent impérativement être remis à un adulte dès son arrivée à l'école, avec l'ordonnance du médecin précisant la durée du traitement et le dosage. Nous les restituerons lors de son départ.

CONTACT



6 résidence des écoles
09000 FERRIERES SUR ARIEGE



06.50.81.34.11



sive-ferrieresprayols@lecgs.org



N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Bonne année scolaire à tous.

Sandrine MELLIER
Directrice de l'ALAE